

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Produire du peuplier agroforestier

L'Association Française d'Agroforesterie et Cargill s'associent pour lancer un projet d'expérimentation du modèle de peuplier agroforestier en grandes cultures.

Vous êtes agriculteur.trice en système grandes cultures dans la moitié Nord de la France ? Vous souhaitez bénéficier d'un soutien technique et financier intégral pour tester l'implantation de peupliers intraparcellaires sur vos parcelles ? Manifestez-vous !

Qu'est-ce que le projet Peuplera ?

Le projet "Peuplera", porté par l'Association Française d'Agroforesterie et financé par Cargill, offre aux agriculteurs une occasion unique de s'engager pour une agriculture plus durable à travers ce projet agroécologique et rémunérateur.



La première phase du projet a pour objectif la mise en place et la gestion de 10 projets agro-populicoles pilotes visant à consolider le modèle et à permettre, à terme, sa démocratisation.

Si vous faites partie des 10 agriculteurs pilotes retenus, vous pourrez **bénéficier d'un financement intégral de la plantation, de l'entretien et de la gestion des arbres.** En contrepartie, nous attendons de votre part, un engagement sur le cycle de vie des plantations (15-20 ans) et **l'intégration de vos parcelles plantées en peuplier au programme expérimental**, qui permettra de définir un schéma de développement du peuplier en agroforesterie.





Le principe de fonctionnement est simple : vous resterez titulaires du foncier et devenez propriétaires des bois dont vous déléguez la gestion à un opérateur sélectionné (depuis la plantation jusqu'à la coupe et la vente des bois). **100% des investissements** (achat de fournitures, plantation et entretien) **sont pris en charge par le projet Peuplera sous réserve de bonne conduite des plantations réalisées.**



Nous vous accompagnerons dans la mise en place d'unités de plantation prédéfinies correspondant aux besoins du projet que nous viendrons positionner sur vos parcelles (+ d'infos en annexe). En participant au programme, vous aurez également accès aux conseils d'experts de notre association pour optimiser l'intégration des arbres et des haies sur votre exploitation, si vous souhaitez aller plus loin dans cette démarche.

Qui sommes-nous ?

 <p>Agroforesterie ASSOCIATION FRANÇAISE</p>	 <p>Cargill Helping the world thrive</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Promeut et développe les pratiques agroforestières ● Informe, accompagne et conseille les agriculteurs et les acteurs des filières ● Propose une approche intégrée visant l'amélioration des performances agronomiques, économiques et environnementales des systèmes de production agricoles et alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● Fournit des services et des produits agroalimentaires, industriels et financiers sur la scène internationale ● S'engage au quotidien à nourrir le monde de manière responsable, en réduisant son impact environnemental et en aidant les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons

Dans le cadre du projet Peuplera, **l'Association Française d'Agroforesterie vous assurera l'appui technique** pour élaborer et organiser les projets de plantation et vous proposera une solution de gestion des arbres adaptée à la culture de peupliers de qualité. **Cargill vous apportera une solution de financement** pour la plantation et la gestion des arbres afin que vous puissiez mener à bien votre projet tout en sécurisant le résultat final (qualité de la pousse et des bois).

Cargill, étant financeur de la plantation et de l'entretien des arbres, sera seul habilité à valoriser les bénéfices immatériels des projets agroforestiers financés (séquestration de carbone, services écosystémiques).





Pourquoi le peuplier ?

Le peuplier est une essence utilisable principalement en déroulage pour la fabrication d'emballages légers et de contreplaqués et en sciage pour les palettes, la caisserie et la literie. Dans une moindre mesure, les bois de faible qualité peuvent être valorisés en panneaux de fibres, pâte à papier ou bois énergie. **Aujourd'hui, la filière populicole fait face à un risque de pénurie de matière première** liée à l'augmentation de la demande et à la baisse du rythme des replantations depuis une vingtaine d'années. **Le peuplier est donc une essence prisée par l'industrie du bois, bien valorisée sur le marché (au-dessus de 50 €/m³ en moyenne).**

Avec sa croissance rapide, sa faible surface d'encombrement et son cycle de production court (15/20 ans), **le peuplier est parfaitement adapté à un usage en grandes cultures** où il rend de nombreux **services agroécologiques** :

- Atténuation des aléas climatiques (sécheresse, gel, vent...) par la création d'un microclimat favorable aux cultures,
- Amélioration de la structure du sol et lutte contre l'érosion,
- Amélioration de la qualité de l'eau et de sa disponibilité pour les cultures,
- Développement de la biodiversité et augmentation de la séquestration de carbone.

Ainsi, des peupliers agroforestiers bien gérés sont un capital précieux. Ils vont diversifier les revenus des agriculteurs tout en faisant bénéficier les cultures de leurs avantages agronomiques.

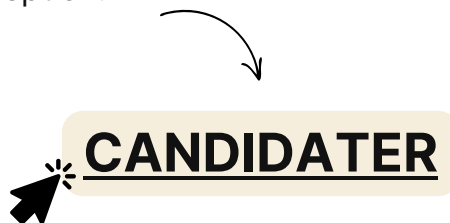




Suis-je éligible et comment candidater ?

- Vous êtes agriculteur.trice, installé.e en système grandes cultures dans la moitié nord de la France ?
- Vous souhaitez consacrer une dizaine d'hectares de votre assolement à une association culture-peuplier en agroforesterie ?
- Vous recherchez un appui technique et une aide à l'investissement pour financer votre projet de plantation et assurer l'entretien des arbres au cours de leur croissance ?
- Vous êtes prêt.e à vous engager sur le long terme dans un programme expérimental, support de démonstrations techniques et de communication ?
- Vos parcelles sont propices à la croissance de peupliers agroforestiers ?
 - Parcelles planes, au sol frais, profond et drainant ?
 - Parcelles travaillées ou travaillables selon un axe Nord/Sud ?

Si vous avez répondu « oui » à l'ensemble des questions précédentes, alors vous êtes peut-être éligible à notre projet et vous pouvez nous envoyer votre candidature. Nous traiterons les dossiers dès réception.



Nous accompagnerons les projets de plantation sur la saison de plantation 2024/2025 mais également 2025/2026. Ainsi, **même si vous n'êtes pas en capacité de réaliser une plantation dès cette saison, n'hésitez à nous transmettre votre dossier que nous étudierons ultérieurement.**

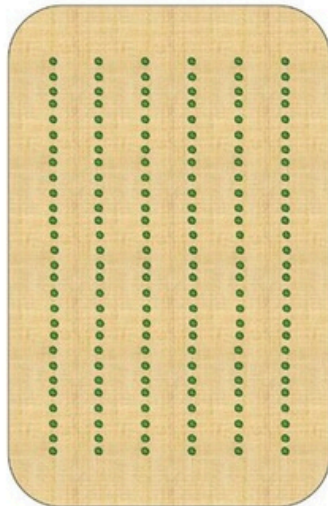
Date maximale de remise de dossier : 29 novembre 2024

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nous : esther.mousny@agroforesterie.fr – 07 45 06 51 75



ANNEXE

Unités de plantation



Simple-rang 7m

Si pulvérisateur de 24m:

Longueur = 243 m

Largeur = 179 m

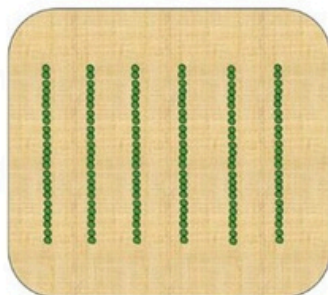
Surface = 4.3 hectares

Si pulvérisateur de 32m:

Longueur = 259 m

Largeur = 235 m

Surface = 6.1 hectares



Simple-rang 3.5m

Si pulvérisateur de 24m:

Longueur = 149 m

Largeur = 179 m

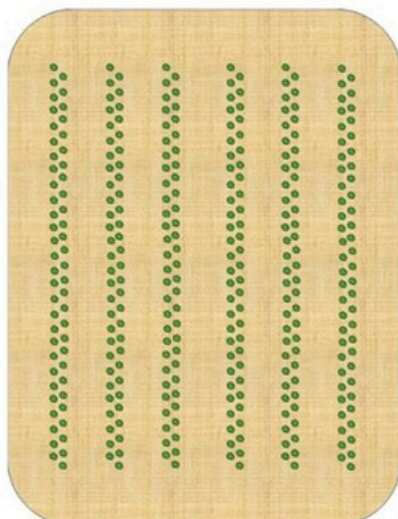
Surface = 2.7 hectares

Si pulvérisateur de 32m:

Longueur = 165 m

Largeur = 235 m

Surface = 3.9 hectares



Double-rang 7m

Si pulvérisateur de 24m:

Longueur = 250 m

Largeur = 203 m

Surface = 5.1 hectares

Si pulvérisateur de 32m:

Longueur = 270 m

Largeur = 260 m

Surface = 6.9 hectares

